

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

23_RES_6 - Résolution Alexandre Berthoud et consorts - la Gare de Lausanne est une priorité et aucun retard ne doit être toléré !.

Séance du Grand Conseil du mardi 21 mars 2023, point 67 de l'ordre du jour

Texte déposé

La semaine dernière, nous apprenions avec fracas que les travaux de la Gare de Lausanne seraient retardés de 4 ans et demi au minimum. Le chantier de la gare ne serait ainsi pas terminé avant 2037, alors que le projet initial avait été présenté en 2009 et visait une mise en service de la nouvelle gare de Lausanne en 2025. Un chantier continu sur plus de 15 ans n'est pas une option pour les Vaudoises et Vaudois.

Un tel retard est inadmissible tant la Gare de Lausanne est l'épine dorsale du réseau ferroviaire romand et international avec la ligne Paris-Milan. Elle est également un hub de mobilité au quotidien pour les Lausannoises et Lausannois ainsi que pour l'ensemble de la population vaudoise.

De nombreux projets de mobilité incontournables pour les Vaudoises et Vaudois, tels que la création du M3 et la modification du tracé du M2, ont dû être retardés afin d'assurer une coordination avec les travaux de la Gare de Lausanne. Avec ce retard supplémentaire, il est impensable que ces projets voient le jour à un horizon 2040, période à laquelle la population vaudoise devrait atteindre le million d'habitant.

Les travaux des M2 et M3 auraient pu débuter en 2020 déjà. Malgré la coordination souhaitée par les CFF, il est impensable de repousser ceux-ci. Il est dès lors urgent que ces projets débutent dès à présent. Si lors des premiers travaux du M2, la coordination s'est faite dans le sens d'une adaptation au planning des CFF ; pour les travaux futurs, il y a lieu d'inverser la tendance. C'est maintenant au chantier de la Gare de Lausanne de s'adapter aux chantiers du M3 et M2.

Le retard annoncé de la Gare de Lausanne ne doit en aucun cas impacter les autres projets ferroviaires en cours tels que la création d'une gare souterraine à l'horizon 2050, la rénovation des lignes Lausanne-Genève et Lausanne-Berne.

Par la présente résolution, le Grand Conseil demande au Conseil d'Etat de tout mettre en œuvre pour que le retard annoncé du projet de la Gare de Lausanne soit réduit, que les projets du M3 et M2 soient entrepris au plus vite, que la mobilité ferroviaire des Vaudoises et Vaudois soit développée malgré le retard annoncé et que ce retard ne préterite pas les autres projets de mobilité ferroviaire nécessaires au canton de Vaud.

Liste exhaustive des cosignataires

Signataire	Parti
Charles Monod	PLR
Georges Zünd	PLR
Florence Gross	PLR
Florence Bettschart-Narbel	PLR
Thierry Schneiter	PLR
Philippe Germain	PLR
Jean-Marc Udriot	PLR
Jean-Bernard Chevalley	UDC
Philippe Miauton	PLR
Grégory Bovay	PLR
Carole Dubois	PLR
Pierre-François Mottier	PLR
Stéphane Jordan	UDC
Monique Hofstetter	PLR
Fabrice Neyroud	UDC
Cédric Weissert	UDC
Daniel Ruch	PLR
Denis Dumartheray	UDC
Fabrice Tanner	UDC
Alice Genoud	VER
Jerome De Benedictis	V'L
Patricia Spack Isenrich	SOC
Yannick Maury	VER
Nicolas Glauser	UDC
David Raedler	VER
Nicolas Suter	PLR
Nicole Rapin	PLR
Laurence Bassin	PLR

Signataire	Parti
Olivier Petermann	PLR
Michael Wyssa	PLR
Jean-Rémy Chevalley	PLR
Jean-Franco Paillard	PLR
Marion Wahlen	PLR
Sergei Aschwanden	PLR
Anne-Lise Rime	PLR
Chantal Weidmann Yenny	PLR
Laurence Creteigny	PLR
Pierre Kaelin	PLR
Sylvain Freymond	UDC
G�rard Mojon	PLR
Pierre-Andr� Romanens	PLR
Jos� Durussel	UDC
Florian Despond	PLR
Marc Morandi	PLR
John Desmeules	PLR
Yvan Pahud	UDC
Aur�lien Demaurex	V'L
Fran�ois Cardinaux	PLR
Regula Zellweger	PLR
Jean-Fran�ois Cachin	PLR
Pierre-Alain Favrod	UDC
Maurice Neyroud	PLR
Jean-Daniel Carrard	PLR
Jean-Fran�ois Thuillard	UDC
Josephine Byrne Garelli	PLR
Aur�lien Clerc	PLR
Lo�c Bardet	PLR

Document

23_RES_6-Texte déposé](https://sieldocs.vd.ch/ecm/app18/service/siel/getContent?ID=2167389)

Transcriptions

“

Mme Séverine Evéquoz (VER) — Présidente-e

La résolution étant accompagnée de 57 signatures, la présidente ne demande pas l'appui de 20 membres.

“

M. Alexandre Berthoud (PLR) —

Le débat a déjà largement eu lieu, mais je souhaite ajouter que ma résolution vient dans le prolongement d'une résolution développée par M. de Haller et soutenue à la quasi-unanimité de ce Parlement, en septembre dernier. Il relatait les potentielles difficultés et, aujourd'hui, on les a en face de nous. Ce retard est inadmissible, tant la gare de Lausanne est l'épine dorsale du réseau ferroviaire romand. Loin de moi l'idée de fustiger les travaux qui ont été réalisés tant par notre gouvernement cantonal que par la municipalité de Lausanne pour faire avancer ce dossier. Tout le monde a tiré à la même corde, en collaborant pour y arriver. On peut remercier nos autorités qui ont essayé de faire au mieux. Mais aujourd'hui, on se retrouve dans une situation très délicate pour l'ensemble des Lausannoises et Lausannois ainsi que pour l'ensemble des Romands. C'est un nœud ferroviaire important, avec énormément de personnes qui seront impactées. Selon moi, ce retard annoncé est extrêmement grave. Il est très important que cette épine dorsale du réseau ferroviaire romand puisse être développée le plus rapidement possible. Je déclare mes intérêts : je suis parlementaire fédéral et, dans le cadre de mon activité, madame la conseillère d'Etat Gorrite, vous pouvez continuer à compter sur moi pour vous soutenir. On va travailler de concert avec les 19 conseillères et conseillers nationaux de ce canton, peut-être aussi avec d'autres cantons romands ; c'est le moment de se réunir dans ce dossier, y compris avec les conseillers aux Etats. Pour ma part, il est également important, dans le cadre de l'opération de vaudoise, de ne pas mettre en retard les projets du M2 et du M3. Au départ, il était prévu que l'on règle d'abord l'affaire de la gare et ensuite les M2 et M3 ; vous vous êtes exprimée là-dessus en créant une *task force*. Il était important pour les cosignataires de cette résolution de ne pas mettre de côté nos projets. Ce n'est pas une question d'argent ; tant du côté du canton que de la Confédération, les montants sont à notre disposition. Dans le prolongement du texte de M. Raedler, je propose que l'on soutienne également cette résolution.

“

Mme Séverine Evéquoz (VER) — Présidente-e

La discussion est ouverte.

“ *Mme Florence Gross (PLR) —*

Je soutiendrai cette résolution, tout comme j'ai soutenu la précédente. Toutefois, nous devons rester attentifs. En effet, en octobre 2022, nous avons déjà obtenu des premières informations sur les retards de ces travaux. De manière très pragmatique, le Conseil d'Etat a immédiatement réagi, demandant l'établissement d'une *task force*. En novembre déjà, il nous était annoncé une gouvernance supplémentaire, avec davantage d'ingénieurs, un redécoupage des méthodes de travail ; on nous annonçait un plan de relance du « chantier du siècle », et ce, par divers communiqués de presse, suite à de nombreuses séances entre l'OFT, les CFF et le Conseil fédéral, par l'intermédiaire de Mme Sommaruga. Toutefois, aucune date, aucun planning n'est sorti de ces réunions et nous n'en avons pas exigé non plus. Nous nous sommes peut-être naïvement accommodés de cette situation. Les communiqués de presse vaudois ont relaté la satisfaction des élus romands, en novembre ; nous avons l'impression que la Confédération, les CFF et les divers interlocuteurs avaient pris en compte nos préoccupations dans le cadre de ce projet, par le renforcement des équipes, la plateforme de suivi. A nous, aujourd'hui, de ne pas répéter nos erreurs de naïveté. Nous savons que dans tous les projets, certes les ETP sont utiles, mais que la planification l'est tout autant. J'espère qu'on la prendra davantage en considération à l'avenir.

“ *M. Philippe Miauton (PLR) —*

En écoutant tout ce qui est dit aujourd'hui, l'unanimité est claire face à ce dossier désastreux, et ce, sans que l'on sache encore l'ampleur des retards ou les responsabilités des diverses entités. J'ai l'impression que, dans les dossiers transports, on arrive toujours comme la grêle après les vendanges – les vendanges étant les retards. Certes, on peut se dire qu'on est encore la deuxième métropole de Suisse, qui est un poumon économique qui dépasse parfois la première. On se rend compte qu'on n'a pas de problèmes financiers pour financer ces différents projets, mais la longue liste que Mme la conseillère d'Etat nous a faite – avec Rail 2000 où le canton n'a pas été intégré, avec toutes les problématiques sur la troisième voie, sur la modernisation de mises à niveau, sur les mesures de vitesse entre Lausanne et Berne, sur l'absence de voie de redondance – montre un certain nombre de dossiers qui s'égrènent depuis maintenant une vingtaine d'années. Cela fait longtemps que le canton de Vaud et l'Arc lémanique sont toujours en queue de classement par rapport aux résultats qu'on serait en droit d'attendre étant donné l'importance de notre région. J'entends bien que cela doit être intégré dans les priorités nationales, dans les nouveaux messages du Conseil fédéral, mais on a quand même l'impression que la Suisse occidentale, de manière générale, est toujours la cinquième roue du carrosse. Aujourd'hui, concernant cet élément, nous sommes parfaitement unis et alignés derrière le gouvernement, afin d'obtenir des réponses et trouver des calendriers. Cela doit nous amener à réfléchir sur la qualité du lobbying que l'on est en mesure d'attendre de notre région du côté de Berne ; même si les trains sont lents pour s'y rendre, ils arrivent quand même à Berne.



M. Georges Zünd (PLR) —

Je déclare mes intérêts : je suis directeur de la Fédération vaudoise des entrepreneurs. Tout d'abord, je remercie Mme la conseillère d'Etat pour ses engagements. Il faut aussi avoir, dans ces moments, une pensée pour le personnel. Dans le premier projet, il y avait 150 personnes qui étaient plus ou moins impliquées. Du jour au lendemain, ces 150 personnes se sont retrouvées dans les ateliers, ce qui a été compliqué à gérer. Il faut faire notre maximum pour que les choses avancent et que des décisions soient prises.

Je vous remercie pour vos prises de position respectives. Cela me donne l'occasion de compléter mes propos, parce que j'ai entendu dire que nous aurions été naïfs et que nous n'aurions pas exigé de planning. Je pense qu'ici tout plaide pour constater l'inverse. Nous n'avons pas du tout été naïfs et nous n'avons eu de cesse de demander à la fois une gouvernance rapprochée entre l'OFT et les CFF, mais aussi la communication d'un planning honnête et transparent. Par ma voix et celle de nos parlementaires à Berne, nous avons fait pression pour essayer d'établir une meilleure gouvernance. Je l'avais déjà demandé en 2021, constatant que la levée des charges au projet – qui pourtant avait reçu une décision d'approbation des plans en 2019, mais était frappé d'environ 200 charges au projet – suivait un rythme sénatorial et ne nous semblait pas en mesure de respecter le planning qui nous avait été transmis. C'est précisément à la suite de l'intervention du gouvernement que les CFF et l'OFT ont accepté de modifier leur gouvernance de projet, de passer en mode crise et de se mettre véritablement d'accord sur une vision d'un projet modifié. L'OFT – qui est responsable de l'ensemble des travaux, de la levée des charges et donc de l'autorisation du début des travaux – a constaté que le projet des CFF présentait des lacunes et a donc demandé une reprise de ce projet. Le résultat, qui a été communiqué la semaine dernière, explique à nouveau que la gouvernance demandée par le canton de Vaud va perdurer. En effet, il ne vous aura pas échappé que l'OFT et les CFF se sont exprimés ensemble sur ce nouveau concept, en communiquant un nouveau planning demandé. C'est cette gouvernance que nous avions exigée, qui a été obtenue en 2022, qui doit être maintenue pour que l'on puisse continuer sur ce projet selon ce mode de gouvernance.

Monsieur Miauton, sommes-nous les parents pauvres ? Je n'aime pas cette posture, parce qu'en réalité, nous ne le sommes plus. Nous sommes forts, nous sommes écoutés et nous sommes entendus. Nous avons tout obtenu sur le plan financier. Le Conseil fédéral a inscrit dans ses messages fédéraux l'ensemble des projets demandés par le canton de Vaud, le canton de Genève et par la Suisse romande. Nous avons obtenu les moyens financiers de conduire les projets ; certains sont d'ailleurs réalisés – il ne vous a pas échappé qu'on a obtenu le quart d'heure du Léman Express ; nous avons réalisé des points de croisement de Mies-Chambésy ; nous avons modernisé la gare de Renens, avec la réalisation de la quatrième voie et du saut de mouton. Ces infrastructures nous permettront vraisemblablement de garantir malgré tout un bon niveau de desserte ferroviaire dans les prochaines années. Aujourd'hui, nous avons affaire à des problématiques techniques, à des querelles d'experts, qui trouvent une résolution par une reprise de projet technique. Nous ne sommes pas les parents pauvres. Malheureusement, nous payons le fait que, dans les années 2000, notre gare n'a pas été mise à niveau et que, aujourd'hui, les procédures et les directives de l'OFT ont été très largement modifiées.

De plus, ce projet a connu des retards techniques et, pendant ce temps, notre région a continué à avoir un besoin de croissance démographique et un succès ferroviaire. Cela fait que les flux de passagers qui étaient calculés au début des années 2000 ne correspondent plus aux directives actuelles de l'OFT. Il faut donc reprendre le projet sur ce point-là. Nous avons donc non seulement obtenu des succès auprès Parlement, mais nous entendons continuer à en bénéficier, puisque j'ai entendu que l'OFT a non seulement annoncé ce nouveau projet, mais a également indiqué, dans la même conférence de presse, qu'il était apparemment bien disposé à l'égard du projet

de tunnel entre Morges et Perroy. Nous parlons ici d'un certain nombre de milliards qui seront en concurrence avec d'autres régions du pays. En ce moment, il faut rester bien unis derrière les autorités romandes, parce que je vous assure que du côté de Zurich, ils le sont toujours !



Mme Séverine Evéquoz (VER) — Président-e

La discussion est close.

La résolution est adoptée par 125 voix.

Secrétariat général du Grand Conseil

Place du Château 6
1014 Lausanne

[\[+41213160500\]\(tel:+41213160500\)](tel:+41213160500)

[\[info.grandconseil\(at\)vd.ch\]\(javascript:linkTo_UnCryptMailto\(%27qempxs.mrjs2kverhgsrwimpDzh2g!%27\);\)](mailto:info.grandconseil(at)vd.ch)

[\[Visualiser sur la carte\]\(https://www.google.ch/maps/search/Place du Château 6++Lausanne+Suisse\)](https://www.google.ch/maps/search/Place%20du%20Ch%C3%A2teau%206++Lausanne+Suisse)